

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'Agglo maintient le cap
pour 2026 #11

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Top départ pour les travaux de l'unité
de valorisation énergétique #14

RENCONTRE AVEC

Julien Bing, pour s'éloigner
des écrans en s'amusant ! #18

100 % AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • **Décembre 2025**



DOSSIER

L'Eau de l'Agglo : le nouveau service public de l'eau potable

#40

L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

bethunebruay.fr

LE # MAG'

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE



#12

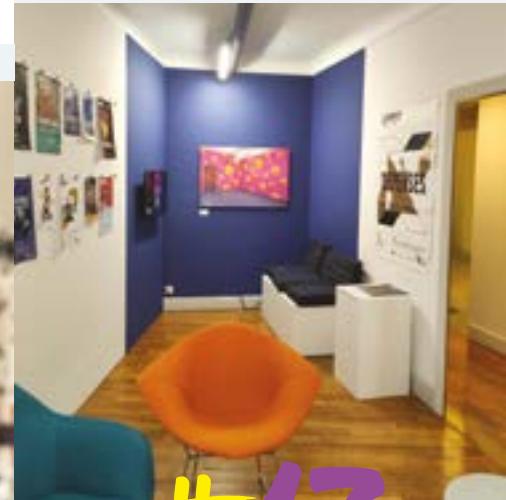
2

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE



#15

BIEN VIVRE ENSEMBLE



#17

04-09 Dossier

L'Eau de l'Agglo : le nouveau service public de l'eau potable

10 Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

11 Rapport d'orientations budgétaires

Zoom sur les orientations budgétaires de l'Agglo pour 2026

12-17 L'Agglo en mouvement

Vie économique

Unitrack : la nouvelle énergie du loisir électrique

Assiettes en scène : ensemble pour la jeunesse « Chez Kantina » !

Transition environnementale

Unité de Valorisation Énergétique : top départ pour les travaux

Cap de vivre un Noël zéro déchet ?

Relevez le défi avec nous !

Bien vivre ensemble

Un nouveau point justice vous accueille à Lillers

Découvrez les nouvelles expositions à Labanque

18 Rencontre avec

Julien Bing, pour s'éloigner des écrans en s'amusant !

19 Fiers de...

Nos jardins de la Paix et jardins citoyens

20 Questions-réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être

21 L'Agglo en pratique

Les conseillers numériques

22 Agenda

Retrouvez les rendez-vous de notre territoire en un coup d'œil

23 Tribunes



ÉDITO

I nondations, alertes sécheresse... Les conséquences du dérèglement climatique sont visibles et deviennent notre quotidien. Nous devons être particulièrement vigilants et anticiper. C'est ainsi que la pression sur la ressource en eau potable est réelle : à long terme, une diminution du niveau des nappes phréatiques (réserves en eau souterraines) de l'ordre de 20 à 30 % est à craindre d'ici 2070.

Face à ces constats, et pour préserver la ressource, l'Agglo agit avec pragmatisme et responsabilité : d'une part, rénover les réseaux et moderniser les usines de production, de stockage et de traitement pour garantir une eau de qualité ; lutter contre le phénomène d'eaux rousses et stopper les fuites ; d'autre part, harmoniser et maîtriser les modes de gestion et les coûts, pour assurer une meilleure lisibilité en créant un service public de l'eau à l'échelle du territoire.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2026, l'Agglo reprend la gestion en régie publique « L'eau de l'Agglo ».

Concrètement, les habitants de 89 communes de notre Agglo bénéficieront du même service et paieront leur eau potable au même prix. Ainsi, la Communauté d'agglomération sera leur interlocuteur unique (abonnements, fuites...). Pour les 11 autres communes adhérentes à des syndicats des eaux qui s'étendent sur d'autres intercommunalités, pas de changement.

Pour faciliter vos démarches administratives, une Agence en ligne a été créée, ainsi qu'un numéro de téléphone unique. Des lieux d'accueil physique sont mis à votre disposition : à l'hôtel communautaire à Béthune mais aussi dans chaque antenne communautaire : à Isbergues, Lillers et Nœux-les-Mines ou encore dans des points d'accueil à Douvrin et Guarbecque ainsi qu'au sein de « l'Agglo mobile », notre véhicule qui sillonne nos communes.

Au-delà de l'extension de la régie, l'Agglo mène avec volontarisme des travaux d'envergure, notamment pour moderniser nos réseaux et nos ouvrages en accélérant ses programmes d'investissement. Car fournir une eau de qualité et en quantité suffisante à tous ses habitants est l'un des enjeux majeurs de notre Agglo 100 % durable.

Je félicite le courage politique des élus de l'Agglo, ainsi que nos agents, pour la reprise en main de la gestion de l'eau. Au passage, c'est près de 3 millions d'euros d'économies par an qui, sur un mandat de six ans, représentent 18 millions d'euros supplémentaires à investir sans toucher au tarif.

Tandis que la fin d'année 2025 approche, permettez-moi de vous souhaiter, à toutes et à tous, de très belles fêtes, apaisantes et ressourçantes. #



Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

- www.bethunebruay.fr
- [Agglo Béthune-Bruay](#)
- [agglobethunebruay](#)
- [Aggo Béthune-Bruay](#)

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
100% Agglo - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquet.
Rédaction : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.
Mise en page : Brunô atelier graphique. Impression : Imprimerie Caloone, ZI n°1, rue Lavoisier,
62290 Nœux-les-Mines (imprimé sur papier recyclé). Distribution : Mélinite. Tirage : 15 000 exemplaires.
ISSN : 2553-4203.
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Allouagne
Ames
Amettes
Annequin
Annezin
Auchel
Auchy-au-Bois
Auchy-les-Mines
Bajus
Barlin
Béthune
Beugin
Beuvry
Billy-Berclau
Blessy
Bourecq
Bruay-La-Buissière
Burbure
Busnes
Calonne-Ricourt
Calonne-sur-la-Lys
Camblain-Châtelain
Cambrin
Cauchy-à-la-Tour
Caucourt
Chocques
Cuinchy
Diéval
Divion
Douvrin
Drouvin-le-Marais
Ecquedecques
Essars
Estrée-Blanche
Estrée-Cauchi
Ferfay
Festubert
Fouquereuil
Fouquière-lès-Béthune
Fresnicourt-le-Dolmen
Gauchin-le-Gal
Givenchy-les-La Bassée
Gonnehem
Gosnay
Guarbecque
Haillcourt
Hainsies-lès-La Bassée
Ham-en-Artois
Hermin
Hersin-Coupigny
Hesdinquel-les-Béthune
Hinges
Houchin
Houdain
Isbergues
La Comté
La Couture
Labœuvrière
Labourse
Lambres
Lapugnoy
Lespesses
Lières
Liettres
Ligny-lès-Aire
Lillers
Linghem
Locon
Lorgies
Lozinghem
Maisnil-lès-Ruitz
Marles-les-Mines
Mazinghem
Mont-Bernenchon
Neuve-Chapelle
Nœux-les-Mines
Norrent-Fontes
Noyelles-lès-Vermelles
Oblinghem
Ourton
Quernes
Rebreuve-Ranchicourt
Rely
Richebourg
Robecq
Romby
Ruitz
Sailly-Labourde
Saint-Floris
Saint-Hilaire-Cottes
Saint-Venant
Vaudricourt
Vendin-lès-Béthune
Vermelles
Verquigneul
Verquin
Vieille-Chapelle
Violaines
Westrehem
Witternesse





DOSSIER

L'Agglo étend sa régie d'eau potable en 2026

5

À partir du 1^{er} janvier 2026, la régie d'eau potable de l'Agglo (désormais nommée « L'Eau de l'Agglo ») élargira son champ d'action et comptera 120 000 abonnés.

Cette extension de régie est le meilleur atout de l'intercommunalité pour harmoniser le mode de gestion et garantir la distribution d'une eau de qualité et en quantité suffisante, tout en maîtrisant les coûts.

Parallèlement à cette reprise en direct de la gestion de l'eau potable, l'Agglo investit beaucoup pour entretenir et remplacer les réseaux vieillissants, réhabiliter les usines de production et de traitement ainsi que les châteaux d'eau. Plus de 122 M€ d'investissement sont prévus en dix ans, sans compter le traitement accéléré du problème d'eau rousse.#

L'Eau de l'Agglo : le nouveau service public de l'eau potable

Le 1^{er} janvier 2020, l'Agglo a pris en charge la compétence Eau potable pour le compte des communes, avec différents modes de gestion. Jusqu'ici, cohabitaient : la régie (gestion directe par l'Agglo) pour 52 communes (52 000 abonnés) et plusieurs délégations de service public (SAUR, VEOLIA et SUEZ), pour 37 communes (70 000 abonnés), avec 19 tarifs différents.

À partir du 1^{er} janvier 2026, la régie d'eau potable de l'Agglo (désormais nommée « L'Eau de l'Agglo ») prendra en charge 70 000 abonnés supplémentaires, dans 37 communes. Concrètement, cela signifie que la production, la distribution, la relation usager et la facturation de l'eau potable, auparavant opérées par des délégataires dans ces 37 communes, seront reprises en gestion directe par l'Agglo qui étend ainsi son périmètre d'intervention sur 89 communes, pour 120 000 abonnés au total.

L'Eau de l'Agglo devient ainsi l'interlocuteur unique. Objectifs : harmoniser la gestion de la distribution d'eau potable mais aussi assurer le même service pour tous au même coût.

Seules 11 communes ne sont pas concernées : elles sont limitrophes du territoire et toujours adhérentes d'un syndicat des eaux. #

À quoi sert la régie ?

L'eau potable parcourt plusieurs étapes avant de couler au robinet : le pompage, le traitement, le stockage et la distribution. Dans 89 communes, et donc pour 120 000 abonnés, à partir du 1^{er} janvier 2026, c'est l'Agglo qui gérera toutes ces étapes, au sein de sa régie « L'Eau de l'Agglo », du captage jusqu'à la relation usagers (abonnements, facturation, etc.)

Une nouvelle identité régie de l'eau : « L'Eau de l'Agglo »

Pour qu'elle soit reconnue en un coup d'œil, « L'Eau de l'Agglo » a été créée. Courriers mais aussi véhicules, tenues de travail, signalétique... seront floqués avec le logo dédié. Vous pourrez donc facilement identifier nos agents sur le terrain !

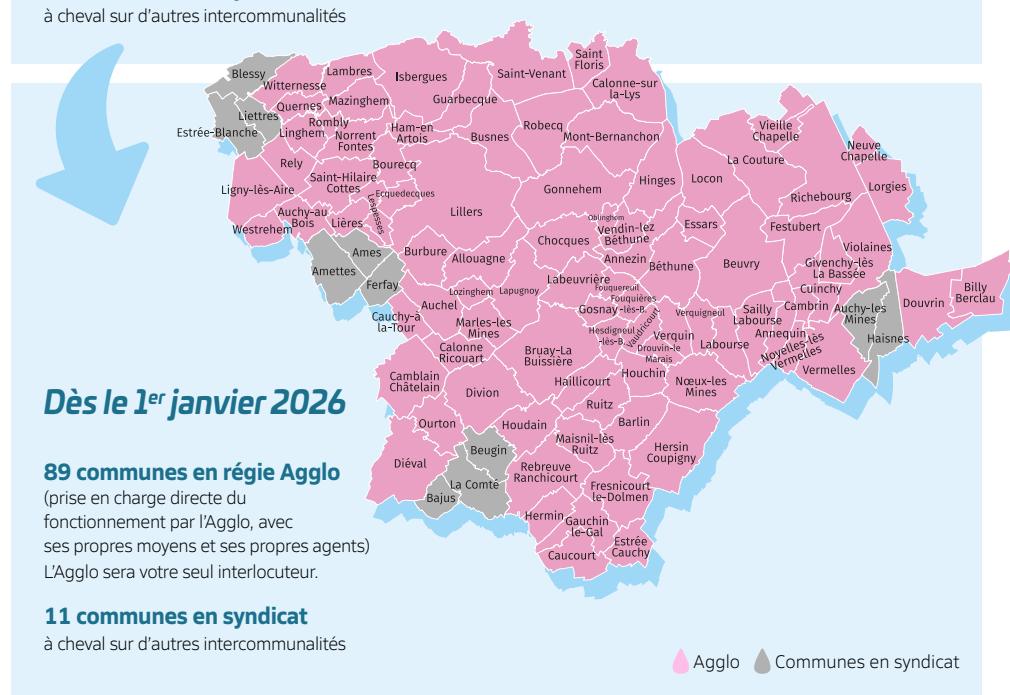
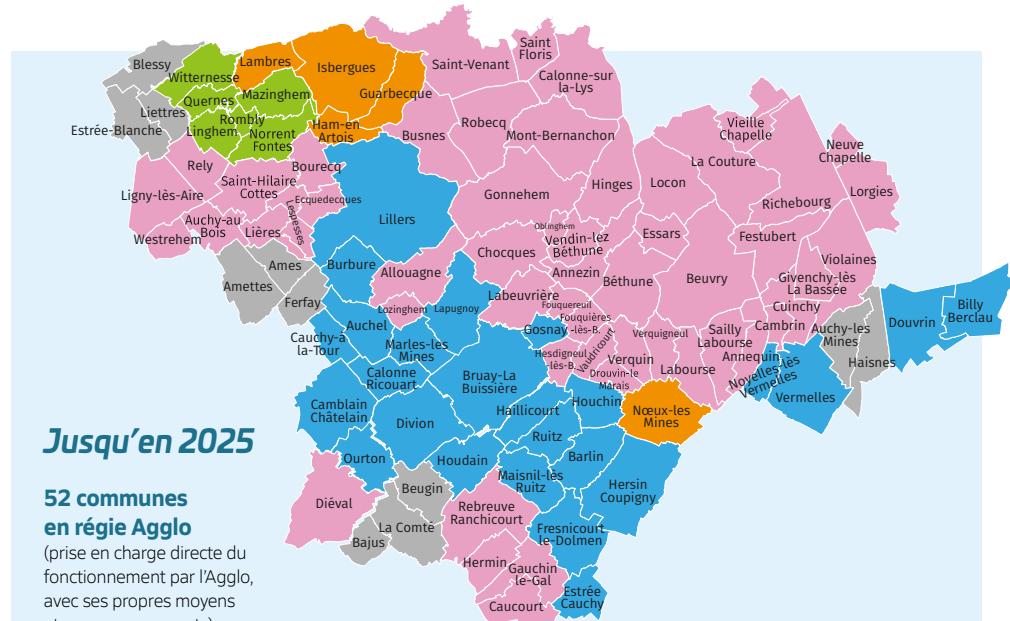


**l'Eau de l'Agglo
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane**

Onze communes de l'Agglo ne seront pas concernées, elles continueront à être gérées et alimentées par des syndicats qui s'étendent historiquement sur d'autres intercommunalités :

Auchy-les-Mines, Haisnes, Blessy, Estrée-Blanche et Liettres (Noréade) Ames et Amettes (Syndicat des eaux de la Vallée de la Nave) Ferfay (Syndicat des eaux d'Aumerval, Ferfay et Bailleul-lès-Pernes) Bajus, La Comté et Beugin (SIVOM de la Haute Vallée de la Lawe)

**Si vous habitez l'une de ces communes,
rien ne change pour vous !**



Vous habitez l'une des 37 communes concernées par le changement ? Votre contrat sera transféré automatiquement

→ Vous avez déjà reçu un premier courrier d'information de la Communauté d'agglomération. Dès le 1^{er} janvier 2026, **votre contrat sera transféré à la régie d'eau potable « L'eau de l'Agglo »** de la Communauté d'agglomération, **automatiquement et gratuitement**.

→ **Aucune coupure d'eau n'aura lieu : la continuité du service est garantie.**

→ Votre ancien déléataire (SAUR, VEOLIA ou SUEZ) vous adressera votre facture de solde de tout compte (abonnement et consommations 2025) en janvier 2026.

→ La Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane vous adressera par voie postale en janvier 2026 :

- Une fiche récapitulative de votre contrat – Vous pourrez vérifier l'exactitude de vos données personnelles et les mettre à jour si nécessaire (directement sur l'Agence en ligne ou en retournant le formulaire dédié)
- Vos identifiants de connexion à l'Agence en ligne (voir encart ci-dessous)
- Le mandat de prélèvement automatique à retourner signé dès que possible (pour les abonnés mensualisés ou prélevés à échéance).



Comment vais-je être facturé(e) ?



Je suis mensualisé(e)



Je reçois une facture par an à l'échéance de mon cycle de mensualisation.



Je suis prélevé(e) à échéance



Je reçois deux factures par an (une par semestre).



Je ne suis pas prélevé(e)



Je règle ma facture à échéance (selon les indications que je recevrai sur ma première facture).

Vous habitez l'une des 52 communes déjà en régie ?

Vous n'avez pas de démarche particulière à effectuer. Les courriers, messages et échanges seront désormais au nom de l'Eau de l'Agglo.

Pour faciliter vos démarches, vous avez plusieurs possibilités pour contacter le service Eau potable de l'Agglo :



Un numéro unique : **0800 100 116**

Service et appel gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



Un accueil physique :

Hôtel communautaire - 100 Avenue de Londres à Béthune

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Dès le 1^{er} janvier 2026, de nouveaux points d'accueil vous seront proposés, dans une volonté de proximité. Plus d'infos : bethunebruay.fr



Une agence en ligne (disponible à partir du 1^{er} janvier 2026) :

ael.bethunebruay.fr et un mail : **accueil.eau@bethunebruay.fr**

L'Agence en ligne a été créée pour faciliter vos démarches concernant l'eau potable : gérer votre abonnement, visualiser vos consommations d'eau, consulter et payer vos factures en ligne...

Des **« médiateurs de l'eau »** sont également à votre disposition : ils viennent chez vous pour vous accompagner en fonction de vos besoins. Plus d'infos en ligne : ael.bethunebruay.fr



Maîtriser les coûts tout en modernisant les réseaux

Assurer le même service pour tous est un objectif de l'Agglo inscrit dans son projet de territoire. Reprendre en gestion directe l'eau potable, c'est pouvoir harmoniser les coûts et mieux les maîtriser : ce sont ainsi près de 3 M€ d'économies par an qui seront réalisées et réinjectées dans la rénovation des réseaux sans toucher au tarif.

À partir du 1^{er} janvier 2026, la régie assurera aux 120 000 abonnés de « l'Eau de l'Agglo » une eau potable au tarif de 2,91 € TTC par m³ environ (tarif calculé sur la base d'une consommation annuelle de 100 m³, qui correspond à la consommation moyenne d'un foyer).

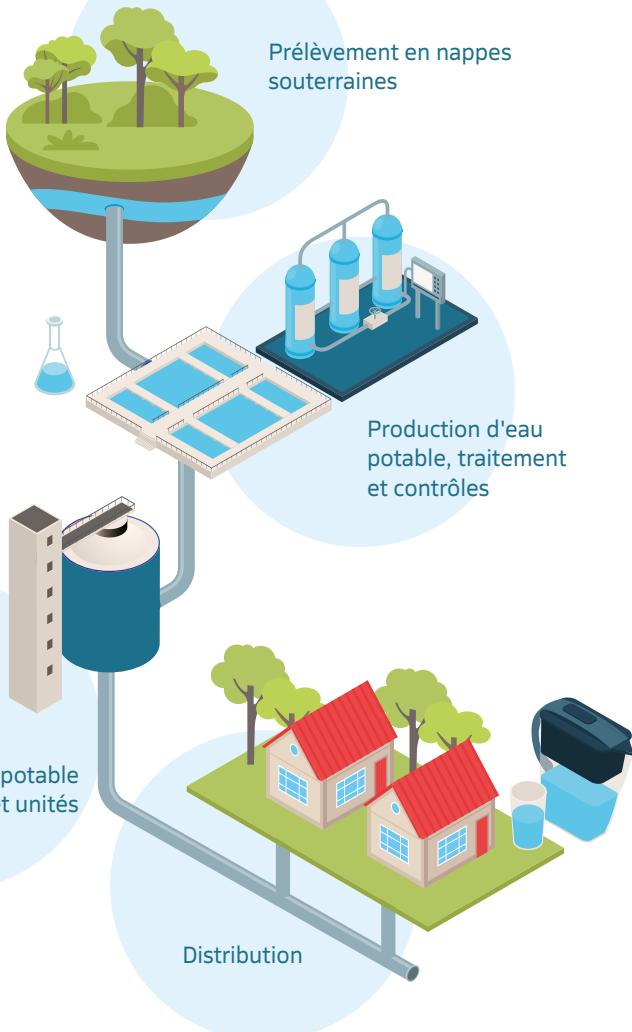
7



Philippe Scaillierez,
Vice-Président
en charge de l'eau
potable

« Le passage en régie pour 37 nouvelles communes permet à notre Communauté d'agglomération de maîtriser directement la ressource en eau et de mieux la préserver. En parallèle, de nombreux travaux sont entrepris pour mettre aux normes nos réseaux d'eau potable qui en ont grand besoin : l'urbanisation croissante des dernières années avait justifié l'extension des réseaux. Il nous appartient aujourd'hui de les moderniser pour garantir leur qualité, leur performance et leur durabilité. » #

Le cycle de l'eau potable



Des investissements majeurs pour une eau de qualité

En parallèle de l'extension de la régie, l'Agglomération investit fortement pour moderniser et sécuriser les réseaux d'eau potable. Ainsi 122 M€ sont budgétés, sur la période 2023-2032, pour l'eau potable. Zoom sur des travaux d'ampleur. #

Les travaux de remplacement de réseaux

Cette année, de nombreux travaux de modernisation de réseaux d'eau potable ont été menés dans toute l'Agglo : à Beuvry, Gonnehem, Chocques, Lozinghem, Violaines, Annezin-lès-Béthune, Labourse, Houdain, Nœux-les-Mines, Béthune, Calonne-Ricouart, Rely, Douvrin, Billy-Berclau et Lambres-lez-Aire.

Les interventions ont porté principalement sur la réduction des fuites, le renouvellement de branchements ainsi que la réhabilitation et la régénération des conduites, notamment pour lutter contre les eaux rouges.

Au total, **529 branchements** ont été renouvelés, **4091 mètres linéaires de conduites** ont été réhabilitées et **46 328 mètres linéaires de réseaux** ont été régénérés, pour un coût total de **6,7 M€**.

8

Lutter contre les eaux rouges

En raison du vieillissement des réseaux d'eau potable et d'une eau de nappe riche en fer localement, plusieurs communes sont touchées par le phénomène des eaux rouges. L'Agglo intensifie ses chantiers depuis 2022 à Gonnehem, Douvrin, Billy-Berclau et prochainement à Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines et Auchel.

En 2026, deux usines de déferrisation seront réhabilitées à Gonnehem et Calonne-Ricouart pour un montant d'environ un million d'euros.

Autres travaux prévus : la mise en service d'une usine de traitement du nickel et du fer à Billy-Berclau.



Exemple avant et après nettoyage des réseaux.



Exemple d'un chantier de réhabilitation du réseau d'eau potable mené dans le cadre de la lutte contre les eaux rouges.

En plus

Une technique innovante

Lutter contre les eaux rouges grâce à de la résine alimentaire injectée dans les canalisations, c'est une première expérimentation en France, menée à Gonnehem, Billy-Berclau et Douvrin. L'objectif : régénérer les réseaux pour éliminer le fer incrusté, qui donne cette couleur rousse à l'eau du robinet.

Sécuriser l'autonomie du territoire en eau potable : mieux stocker et interconnecter

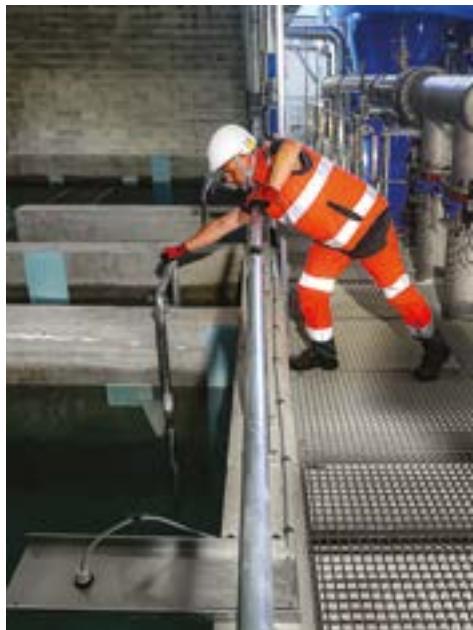
Un plan «Châteaux d'eau» de 10 M€ est engagé pour rénover les installations et ainsi maximiser les capacités de stockage des 52 ouvrages de l'Agglo.

Huit interconnexions* entre les différentes unités de production de l'Agglo (qui compte 35 forages au total), sont prévues. Par exemple, depuis septembre 2024, l'alimentation de Nœux-les-Mines est assurée via une interconnexion avec le réseau de distribution des communes voisines desservies par les captages d'Houdain. Cette opération a nécessité la construction d'une nouvelle canalisation à travers le territoire.

*Les interconnexions permettent de mettre en liaison des unités de distribution distinctes. L'objectif : assurer la continuité de l'approvisionnement et sécuriser l'alimentation en eau potable de chacune des unités interconnectées.



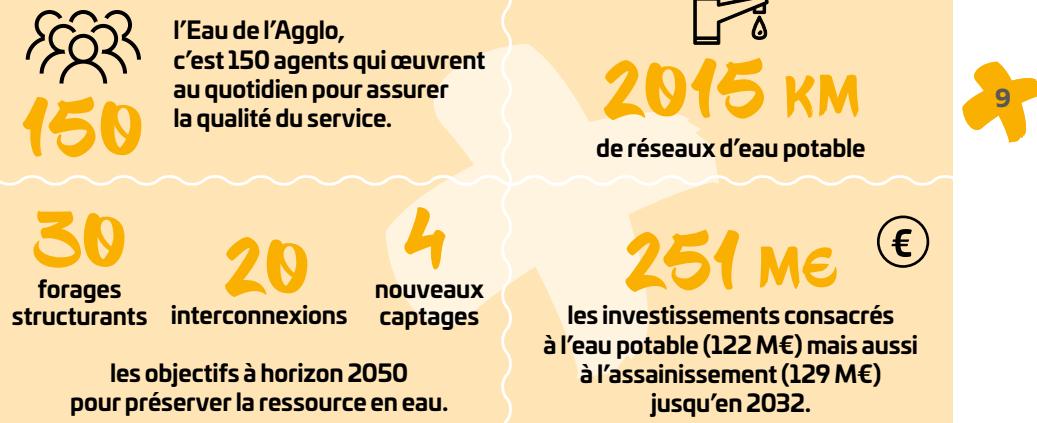
Un plan «châteaux d'eau» est lancé pour mieux stocker l'eau potable.



Une nouvelle usine de décarbonatation, pour une eau moins calcaire

Mise en service fin 2024 à Houdain, elle rend l'eau potable moins calcaire dans 12 communes (Divion, Bruay-la-Buissière, Gosnay, Houdain, Haillcourt, Houchin, Ruitz, Maisnil-lès-Ruitz, Barlin, Fresnicourt-le-Dolmen, Herzin-Coupligny et Nœux-les-Mines).

EN CHIFFRES



Un centre de pilotage à la pointe

Ouvert en 2025, le centre de pilotage opérationnel (CPO), situé à Violaines, est une «tour de vigie», qui assure la supervision des installations et équipements de l'eau potable et de l'assainissement du territoire et qui met en lumière, en temps réel, les incidents et interventions en cours sur le réseau.

Les fuites d'eau sur écoute !

3000 prélocalisateurs de fuite, tels des micros, sont en cours de déploiement jusqu'en 2028. Leur mission ? Ecouter l'eau couler dans les tuyaux pour détecter et localiser les fuites d'eau. Grâce à ce dispositif innovant, l'Eau de l'Agglo se dote de moyens d'actions rapides et efficaces pour lutter contre les fuites ! Avec ce dispositif, qui est l'un des plus importants de France, l'Agglo investit pour préserver l'or bleu et garantir à ses habitants une eau de qualité et en quantité suffisante.

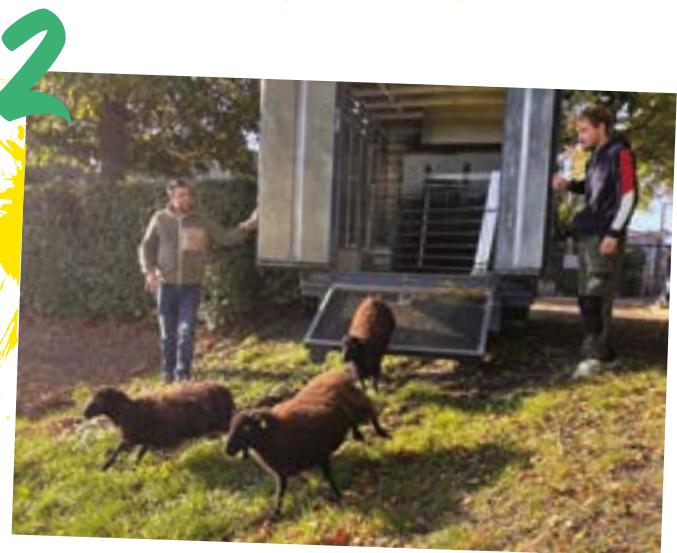


RETOUR EN IMAGES

1# Harmonik a fait vibrer l'Arena de Verquin les 3, 4 et 5 octobre ! Trois jours de concerts gratuits, 18 orchestres et chorales, 800 musiciens et chanteurs : un festival unique en Hauts-de-France, célébration éclatante du dynamisme musical amateur des harmonies et fanfares du territoire !



2# Depuis septembre 2025, des moutons ont élu domicile dans des espaces verts de l'Agglo. Installés pendant un mois sur la parcelle du château d'eau de Beaumarais à Béthune, ils ont ensuite pris leurs quartiers sur la Zone du Moulin à Beuvry. Objectif : entretenir les parcelles de manière écologique, naturelle et économique grâce à l'écopâturage !



3# La Fête des saveurs fermières et brassicoles a fait la part belle à notre agriculture locale les 18 et 19 octobre derniers, à Houchin ! Organisé dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'Agglo, l'événement a mis en lumière la richesse et la diversité des productions locales : fruits et légumes de saison, bières artisanales, viandes, fromages, miel, confitures, safran, plantes, créations gourmandes... Producteurs, artisans et confréries étaient nombreux à partager leur savoir-faire.



4# L'été dernier, 180 enfants issus des quartiers prioritaires ont appris à nager dans les piscines communautaires, dans le cadre de l'opération «J'apprends à nager». Ils ont été félicités lors d'une remise de diplômes le 14 novembre au stade de glisse de Loisinord. Depuis huit ans, la communauté d'agglomération propose des stages d'apprentissage de la natation gratuits et encadrés par des professionnels, durant les vacances scolaires. L'objectif : que 100 % des jeunes entrant en sixième sachent nager à horizon 2032.

En route vers le budget 2026 : l'Agglo maintient le cap

La communauté d'agglomération souhaite maintenir le cap de son projet de territoire (adopté en 2022, pour 10 ans) en fonction de ses capacités financières. Ainsi, malgré un contexte national instable, 117 M€ d'investissements sont prévus en 2026. Tour d'horizon des enjeux majeurs pour notre Agglo 100 % durable.

Un contexte budgétaire incertain et contraint

La communauté d'agglomération devrait être impactée par les efforts demandés pour le redressement national des comptes publics : son budget devrait diminuer de **8M€**.

En parallèle, elle doit faire face à de nouvelles dépenses notamment en raison de la mise en œuvre de la gratuité des bus à partir du 1^{er} janvier 2026, qui coûtera à l'Agglo **4 M€ supplémentaires par an**. Rappelons que l'Agglo n'est pas opposée au principe de la gratuité, mais elle aurait préféré avant tout une amélioration de l'offre de services pour mieux desservir nos communes rurales.

En 2026, le budget de l'Agglo serait ainsi amputé de **12 M€**, dans un contexte d'instabilité financière au niveau national.

Le projet de budget 2026 en chiffres

Pour répondre aux défis de notre territoire, tout en évitant l'augmentation de la fiscalité (et ainsi préserver le pouvoir d'achat de ses habitants), la Communauté d'agglomération fait le choix de redimensionner ses projets. Le projet de territoire continue de se déployer, selon une gestion saine et responsable de nos finances.

117 M€

d'investissements prévus en 2026
(contre 144 M€ en 2025).



Pas de hausse d'impôt

0 %

d'augmentation des impôts et une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) toujours maintenue à 0

Les 4 priorités du projet de territoire

Le projet de territoire de l'Agglo compte 600 actions concrètes à mettre en œuvre autour de quatre priorités, que la collectivité déploie depuis trois ans et qui visent à répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain : les transitions économiques, écologiques, technologiques et sociales. Zoom sur les grandes orientations prévues en 2026.

11

Les grands projets et les principales dépenses

Pour une Agglo + proche	Pour une Agglo + inclusive
Priorité 1 Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants	Priorité 3 Garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire
 5,5 M€ Fonds de concours : enveloppe maintenue. (coup de pouce financier aux communes pour leurs projets structurants)	 5,3 M€ Mobilités (renforcement de l'offre de transports collectifs, développement des modes doux...)
Pour une Agglo + verte	 21 M€ Habitat (développement de l'offre de logements sociaux, soutien à la réhabilitation du parc privé, aide à la rénovation avec « Ma prime adapt' »)
Priorité 2 S'adapter aux conséquences du réchauffement climatique et protéger la nature	 2,5 M€ Sport (plan piscines et développement de l'opération « J'apprends à nager », soutien aux associations sportives...)
 10 M€ Lutte contre les inondations (réalisation d'ouvrages pour stocker l'eau et entretenir les cours d'eau...)	 1,7 M€ Culture (soutien à la diffusion culturelle à travers nos équipements communautaires, développement du « hors les murs » dans les communes)
 30 M€ Eau potable et assainissement (modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement...)	Pour une Agglo + innovante
 17,8 M€ Déchets (dont la construction de l'Unité de Valorisation Energétique)	Priorité 4 Accélérer les dynamiques de transition économique
	 11,5 M€ Développement économique et tourisme

INNOVATION

Unitrack. Quand le moteur du loisir tourne à l'électrique

C'est une belle réussite et une fierté pour le territoire. En septembre dernier, l'ouverture d'Unitrack, complexe indoor de moto électrique, était attendue de tous. Dès les premières intentions du projet, l'Agglomération a cru en la vision d'un trio d'entrepreneurs décidés à créer une activité propre, accessible et créatrice d'emplois.

Le 1^{er} complexe indoor de motocross électrique en Europe - Unitrack n'est pas né du hasard. Il est le fruit de la détermination de trois amis passionnés de moto, convaincus qu'elle pouvait être à la fois accessible et silencieuse. Transformer ce rêve en entreprise aura été possible grâce à une mécanique bien huilée, avec le soutien de l'Agglo.

«Nous voulions montrer que le motocross peut être moderne et ouvert à tous. Ce n'était pas gagné d'avance ! Grâce à l'Agglo, nous avons pu franchir plusieurs caps essentiels : elle nous a épaulés pour le foncier, le financement et le recrutement - et surtout, elle nous a connectés à des réseaux qui ont fait grandir notre projet.», confient d'une même voix Éric Dumont, Antoine Guillemant et François Thorel.



© Unitrack

Vers un premier pôle européen de loisirs électriques - Avec l'appui de l'Agglomération, qui suit et accompagne le projet depuis 2023, les trois entrepreneurs trouvent un lieu à la hauteur de leur ambition : 5 200 m², au cœur de l'Écoquartier des Alouettes à Bruay, sur l'ancienne friche Plastic Omnim - Gare, une zone d'activités appartenant à la communauté d'agglomération.

Avec Kart'Innov, piste de karting électrique indoor située à deux pas d'Unitrack, cela permet d'imaginer un premier pôle européen de loisirs électriques.

Au-delà du foncier, la collectivité facilite l'implantation du projet dans le quartier prioritaire et accorde une subvention CAP TPE* de 24 000 €, participant à l'aménagement du site et l'achat de motos, mobilier et matériel informatique.

*Via le dispositif CAP TPE, l'Agglomération soutient les très petites entreprises (TPE) grâce à une aide financière consacrée à la création ou à la reprise d'activité.

Le recrutement, avec 9 emplois créés (11 à terme), a été accompagné par la plate-forme Proch'Emploi (dispositif régional qui met en relation demandeurs d'emploi et employeurs), en collaboration avec France Travail et la Mission Locale.

L'entreprise a aussi mobilisé d'autres financements publics et privés – bourse French Tech, prêts d'honneur et partenaires privés, confirmant la solidité du projet et la confiance de tout un éco-système.

En soutenant Unitrack, l'Agglomération de Béthune-Bruay ne se contente pas d'accompagner une entreprise : elle défend un modèle économique et environnemental vertueux, où loisir, emploi et transition énergétique convergent. Un exemple concret de l'Agglo 100 % durable ! #

Contact : www.unitrack-france.com -

contact@unitrack-france.com

Activités proposées : moto adulte et enfant, escalade, arène VR, lancer de hâche, baby park, salle de séminaire, bar

ÉCO-EXEMPLARITÉ

La Réserve, écolieu vivant de l'Artois



© Nœux Environnement

La Réserve, 22 bis rue Nationale à Nœux-les-Mines
asso@noeuxenvironnement.fr - www.noeuxenvironnement.fr

Autre projet porté par la même volonté d'accompagner innovation et transition écologique sur le territoire : l'Agglomération a soutenu Nœux Environnement pour transformer une ancienne friche commerciale en tiers-lieu écologique et solidaire, La Réserve, à Nœux-les-Mines. Inauguré en septembre dernier après 18 mois de travaux, le site propose ateliers biodiversité, jardins et vergers partagés, actions d'insertion et événements citoyens. L'Agglo a facilité l'installation et le développement de l'activité via son offre Economie Sociale et Solidaire (ESS) et a intégré le projet à sa stratégie de projet alimentaire territorial (PAT), en dynamisant les îlots nourriciers sur le territoire. Soutenu par le fonds européen de développement régional (FEDER), l'État, le Département et plusieurs fondations, le lieu a été distingué par le Coup de cœur REV3 2025, démontrant la force des partenariats publics-privés pour faire renaître une friche en un nouveau modèle de développement durable alliant renouveau économique, social et écologique.



Vous aussi, donnez du sens à vos projets – l'Agglo vous accompagne !
03 21 61 49 04 - deveco@bethunebruay.fr



FORMATION

Assiettes en scène : ensemble pour la jeunesse « Chez Kantina » !

Le 13 octobre dernier, le restaurant participatif Chez Kantina, à Béthune a accueilli la soirée caritative « Assiettes en Scène », organisée par l'association L'Envol. Au menu : gastronomie, convivialité et solidarité.

L'association « L'Envol » accompagne des jeunes de 16 à 25 ans en situation de rupture scolaire ou sociale. Parmi les projets menés : « La Brigade », qui permet à 40 jeunes de se former aux métiers de la restauration, en leur proposant un titre professionnel d'Employé polyvalent de restauration. Objectif : favoriser leur insertion sociale et professionnelle immédiate et ainsi lutter contre la précarité et l'isolement. Ce soir-là, les 8 jeunes actuellement en formation ont pu vivre leur première expérience professionnelle, en participant activement à la préparation et au service du dîner.

La Dotation d'Action Territoriale : un levier d'avenir pour les jeunes du territoire. -

Le projet « Chez Kantina Formation » a été sélectionné par l'Agglomération de Béthune-Bruay dans le cadre de sa Dotation d'Action Territoriale (DAT). Ce dispositif est une initiative collaborative portée par l'Agglo, qui associe acteurs publics, entreprises privées et associations autour d'un objectif commun : donner à chaque jeune les moyens de réussir et de s'épanouir en finançant son projet via une association. #

Cinq autres projets sont soutenus dans le cadre de la DAT, pour les retrouver c'est ici : bethunebruay.fr/dotation-daction-territoriale



Plus d'infos :
03 21 61 49 04 - 06 40 97 67 18
pauline.toupet@bethunebruay.fr

COMMERCES

Avec David Lestoux, imaginer les centres-villes de demain

Le 18 novembre, l'Agglomération a accueilli David Lestoux, expert national du commerce et de l'aménagement. Les élus, les acteurs du commerce de notre territoire, les associations de commerçants : une centaine de personnes se sont réunies pour réfléchir au commerce du futur.

Comment adapter les centres-villes, tirer parti du numérique et renforcer l'attractivité des commerces de proximité ? David Lestoux a partagé sa vision des mutations en cours et à venir, lors de la conférence sur le commerce : « Préparer aujourd'hui le centre-ville et le commerce de demain ».

L'occasion d'imaginer le commerce, les services et les mobilités de demain et ainsi d'adapter le centre-ville aux nouveaux usages : ceux de la génération Z, ultra-connectée (d'où l'importance du digital et du mobile) mais aussi ceux des seniors et des nouvelles manières de consommer de manière générale (logique du petit panier plutôt que du caddie par exemple). Son credo : « Imaginer la ville et le commerce de demain sans penser comme hier ». Cette réflexion souligne l'importance de repenser l'espace public et de diversifier les services pour créer des centres-villes attractifs et

en phase avec les aspirations des habitants, « pour leur donner envie de quitter leur canapé, avec un relooking régulier des boutiques et des espaces conviviaux par exemple ».

Un livre blanc du commerce en préparation

En amont de cette conférence, élus et acteurs économiques se sont réunis, en septembre dernier, pour préparer le Livre blanc du commerce de la Communauté d'agglomération. Son objectif ? Poser les bases de la politique intercommunale du commerce, lors d'un atelier de co-construction animé par David Lestoux.

Une belle dynamique s'est ainsi enclenchée pour soutenir et faire évoluer le commerce local !

Contact : lucile.quentin@bethunebruay.fr



13

Qui est David Lestoux ?

Sociologue et urbaniste, David Lestoux est à l'origine du programme « Action Cœur de Ville ».

Il est également le fondateur de LA!, l'agence de centres-villes et du commerce de demain et conseille de nombreuses communes et territoires en France et au-delà.



© DHA

L'Agglo franchit une nouvelle étape dans sa transition énergétique avec la construction d'une nouvelle Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets ménagers à Labeuvrière. Projet d'envergure, cette initiative 100 % durable vise à produire une énergie locale et respectueuse de l'environnement, tout en modernisant un site existant.

14

La nouvelle UVE, redimensionnée aux justes besoins du territoire, sera équipée de fours capables de traiter jusqu'à 100 000 tonnes de déchets par an. Plus performante, elle remplace l'ancienne installation exploitée depuis 1978 qui, déjà, produisait de l'énergie locale en valorisant les déchets non recyclables.

Quand les déchets produisent encore plus d'énergie

L'énergie ainsi produite, grâce à l'incinération et à la valorisation des déchets, aura un triple objectif :

- Doubler l'alimentation du réseau de chauffage urbain du Béthunois (pour alimenter les bâtiments publics de Béthune, Beuvry, Verquigneul, Annezin, Vendin-lès-Béthune, Chocques et Labeuvrière)
- Dédier une partie de cette énergie à l'entreprise CRODA, renforçant le lien entre industrie locale et transition énergétique
- Injecter davantage d'électricité sur le réseau Enedis.

En plus

Ce chantier constitue actuellement le plus gros projet d'infrastructure environnemental en France. Une fois construit, cet équipement sera exploité par un nouveau délégataire, IDEX, qui est responsable de la conception et de l'exploitation du site pour 20 ans.

Cette triple valorisation fait de ce nouvel équipement un véritable «hub régional énergétique» selon Olivier Gacquerre, Président de l'Agglo. Ce qui illustre parfaitement l'ambition du projet : conjuguer performance industrielle et bénéfices environnementaux pour tous les habitants.

Outre sa capacité énergétique, le futur équipement se distingue par son respect de l'environnement. Sa conception intègre les technologies les plus récentes pour réduire les émissions et améliorer l'efficacité énergétique. Un investissement majeur pour l'Agglo, qui propose ainsi une solution durable et innovante face aux enjeux climatiques et énergétiques. Ce projet illustre également l'engagement de l'Agglo en faveur d'un modèle de développement responsable, où économie circulaire et transition énergétique se rejoignent. Un autre exemple de l'Agglo 100 % durable !

EN CHIFFRES

100 000

tonnes de déchets pourront être valorisées par an.

150 M€

le coût total du projet, dont 50 M€ investis par l'Agglo.

141 000 MWH

l'électricité renouvelable produite chaque année.

38 000 MWH

seront envoyés dans le réseau de chauffage urbain de Béthune, contre 10 000 aujourd'hui.

11

la consommation d'eau annuelle sera divisée par 11, passant de 110 000 m³ actuellement à 10 000 m³ avec la nouvelle UVE.

TRUCS ET ASTUICES

Cap de vivre un Noël zéro déchet ? Relevez le défi avec nous !

De la décoration au repas de Noël, en passant par l'emballage des cadeaux : découvrez toutes les astuces de nos médiateurs « prévention déchets » pour un Noël vertueux et anti-gaspi !



Une décoration faite-maison

- Remplacer la neige artificielle pour décorer vos vitres ! Deux doses de blanc de Meudon (aussi connu sous le nom de carbonate de calcium) et une dose d'eau, et le tour est joué ! Vous pouvez dessiner à main levée ou préparer des pochoirs. Quand vient l'heure du nettoyage, un tissu humide suffit.
- Décoration faite-maison : pommes de pin ramassées lors d'une balade, rondelles de bois décorées, brindilles assemblées pour créer des formes, étoile en origami... et même couronne de Noël à réaliser à partir d'un cintre en métal et de chutes de tissu !
- Le Furoshiki : 20 000 tonnes de papier cadeau sont consommées à cette période. Pour un Noël plus écologique, vous pouvez utiliser du tissu selon les techniques du furoshiki, inspiré de la tradition japonaise.
- Privilégiez les pochons, tote bags et sacs à vrac, qui pourront être réutilisés.
- Les boîtes et bocaux à détourner. Boîte à thé, bonbons ou gâteaux, bocaux en verre : ils feront leur petit effet seuls ou agrémentés de ruban, ficelle et tissu.
- Le papier recyclé. C'est l'occasion de faire marcher votre imagination ! Cartes routières, affiches et posters, dessins d'enfants, magazines, vieilles partitions, journaux... Pour personnaliser encore plus, on peut surligner une route sur une carte détournée, choisir un article ou un passage particulier d'un journal : l'opportunité de faire passer de jolis messages.



Des alternatives pour emballer vos cadeaux

COMPOSTAGE

Ils vous aident à réduire vos déchets : les guides composteurs bénévoles de l'Agglo



Vous les avez peut-être déjà croisés dans des salons et manifestations locales : l'Agglo est épaulée par des guides composteurs bénévoles, des habitants volontaires de notre territoire qu'elle forme depuis 2008 pour vous sensibiliser au compostage.

15

Fête du printemps à Vermelles, marché aux puces de Cuinchy, fête de la Pentecôte à Béthune... En 2025, les 18 guides composteurs de l'Agglo ont répondu présents lors de manifestations locales pour vous donner envie de composter !

« J'ai bénéficié d'une formation gratuite de l'Agglo pour devenir guide composteur et ainsi participer à des animations, faire des démonstrations lorsque les habitants viennent retirer des composteurs... », explique Dominique, l'une des 18 bénévoles. Dominique et les autres guides composteurs bénévoles épaulent ainsi les trois « médiateurs prévention déchets » de l'Agglo, pour vous permettre de réduire le poids de vos poubelles, de faire un geste pour l'environnement et de bénéficier de compost pour votre jardin et vos plantes. Un grand merci à eux pour leur investissement !

Retrouvez le témoignage de Dominique avec le reportage de BAM ! L'Agglo en vidéo :



L'info en +

L'Agglo propose des composteurs à prix réduit : **plus d'infos en page 20 de votre magazine.**

Joyeux Noël à tous !

ACCÈS AUX DROITS

Un nouveau point-justice vous accueille gratuitement à Lillers

Vous informer sur toute question juridique, vous orienter et vous aider gratuitement dans vos démarches, c'est l'objectif des quatre « point-justice » communautaires, à Houdain, Auchy-les-Mines, Bruay-La-Buissière et depuis septembre 2025 à Lillers.

Vous rencontrez un conflit familial ou au travail, un problème de voisinage, d'endettement ? Nos assistants point-justice vous reçoivent, avec ou sans rendez-vous, pour vous délivrer des informations sur vos droits et vous orienter vers les services adaptés. C'est gratuit et ouvert à tous. #



À Lillers

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

📍 Antenne communautaire, 7 rue de la Haye.

À Houdain

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

📍 Centre communal d'action sociale, 5 place de la Marne.

À Auchy-les-Mines

Lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

📍 Maison des services, rue Paul Emile Victor.

À Bruay-La-Buissière

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

📍 Maison des services, 39 rue Pierre Bérégovoy.

16

ET AUSSI

Des médiateurs santé à votre écoute, en itinérance

Dans le cadre de son contrat local de santé, l'Agglo muscle la prévention santé. Besoin de réaliser un bilan ? De mettre votre carte vitale à jour ? D'être accompagné dans votre parcours santé ? Pour toute question, neuf médiateurs de l'Agglo sont à votre écoute.

Leur mission : venir à votre rencontre au plus près de chez vous (en quartiers prioritaires en milieu urbain ou dans nos communes rurales). Accès aux droits et aux soins, dépistage, prévention... ils peuvent vous renseigner et vous orienter vers les bons interlocuteurs si besoin. #

Contact : 03 62 61 47 72



Retrouvez le reportage de BAM, l'Agglo en vidéo !



BAM Agglo

CULTURE

Deux nouvelles expositions à découvrir à Labanque !

Labanque propose deux expositions invitant à explorer la mémoire, la matière et la lumière.

À travers *Jouer d'usages*, Étienne Poulle présente un ensemble de sculptures et de pièces inédites conçues pour le lieu. L'exposition se parcourt comme un chantier de fouilles archéologiques, où les objets du quotidien deviennent les fragments d'un récit collectif à réinventer.

Avec *Du jour au lendemain*, Marie Ducaté et Didier Tisseyre font dialoguer art décoratif et création contemporaine. Aquarelles, verre soufflé et faïences émaillées tissent un paysage poétique où le jour nourrit la nuit et la nuit prépare le jour. #



© Didier Tisseyre



Etienne Poulle Les Bakus © D. Riou, Musées d'Angers

Des ateliers

De nombreux ateliers, en lien avec les expositions, sont proposés à Labanque mais aussi dans nos communes. Vous êtes plutôt **promenade sensible sur les traces d'Alice au pays des merveilles** (le samedi 20 décembre à 10h) ou **jeu de piste à la lampe torche** (le vendredi 23 janvier à 18h30) ?

Retrouvez le programme complet :
<https://www.bethunebruay.fr/fr/labanque>



Labanque accueille les jeunes dans son tiers-lieu



© Marc Domage

Vous avez moins de 26 ans ? Le deuxième étage du Centre de création d'art contemporain Labanque vous ouvre grand les portes !

Pensé comme un espace de convivialité, ouvert et adapté au quotidien des jeunes, le tiers-lieu est idéal pour lire, attendre son bus, retrouver des amis ou faire ses devoirs en autonomie. Des animations culturelles sont aussi régulièrement proposées : visites d'expositions, ateliers, jeux de société, mini-événements...

Les entreprises du territoire peuvent aussi utiliser ces espaces en les partageant, durant les horaires d'ouverture, ou en les privatisant pour un séminaire ou une réunion. Salle pédagogique, espaces collaboratifs, pièces au calme : tout est possible ! #

Ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h30. L'accès est entièrement gratuit pour les moins de 26 ans.

Labanque, 44 place Georges Clémenceau à Béthune.

Contact : 03 21 63 04 70

JEUNESSE

« Cap de découvrir le street-art ? » : l'Agglo a donné rendez-vous aux conseils municipaux de jeunes



17

Notre territoire compte 26 conseils municipaux de jeunes au sein desquels les élus de 9 à 18 ans s'investissent pour leur commune, en contribuant aux décisions du quotidien. l'Agglo encourage cette participation citoyenne, en organisant des actions inter-CMJ.

L'objectif de ces rendez-vous ? Faire découvrir les coulisses de l'organisation d'actions communales aux jeunes, afin qu'ils s'inspirent de ces expériences pour développer des événements au sein de leurs communes.

Après une rencontre réussie en 2024, «Cap de découvrir l'Agglo ?», organisée à Loisinord, les jeunes élus ont été invités à découvrir le street-art lors des vacances de la Toussaint, à Béthune et Isbergues.

L'occasion aussi de se rencontrer lors d'une balade urbaine à la découverte d'œuvres réalisées dans le cadre du festival Les Petits bonheurs par exemple, et d'échanger avec des artistes graffeurs : Bertrand Parse et le collectif Epsilone. #

Rencontre avec Julien Bing, pour s'éloigner des écrans en s'amusant !

Dans le cadre de son Contrat Local de Santé, l'Agglo sensibilise ses habitants, petits et grands, aux usages des écrans depuis 2021. Cette année, elle fait appel à l'humoriste Julien Bing, pour informer sans culpabiliser.

Le Dunkerquois Julien Bing a percé sur les réseaux sociaux avec ses vidéos courtes et pleines d'humour, dont certaines dépassent allégrement les millions de vues. Aujourd'hui, il fait aussi un carton sur scène et a accepté de relever un défi avec l'Agglo : tenter d'éloigner les enfants (mais aussi les plus grands) des écrans.

Saviez-vous que pas moins de dix écrans sont présents en moyenne dans un foyer ? Les enfants sont très largement exposés aux écrans. Et ce n'est pas sans conséquence : un usage inapproprié peut avoir des effets néfastes sur la santé mentale et physique : augmentation de l'anxiété, troubles dépressifs, perturbation du sommeil, diminution de l'activité physique...

«Quand l'Agglo m'a proposé ce partenariat, je me suis tout de suite dit que le sujet pouvait vraiment m'inspirer. Je n'ai pas réfléchi longtemps !», confie l'humoriste. «J'ai eu carte blanche sur le scénario, il fallait juste choisir les bons mots.»

18



Cette vidéo de trois minutes a été conçue en collaboration avec l'association Apris (Association de prévention et de réduction des inégalités de santé)- qui mène des ateliers d'éducation à la santé-, du pédiatre François-Marie Caron, sensible à la prévention des écrans chez les tout-petits, ainsi que Janine Busson, fondatrice de l'association « Enfance, Télé : Danger ? ». On y suit les aventures d'un père et de ses deux filles, Olivia, 15 ans et Lou, 7 ans. Scotchées devant leurs écrans, elles n'y resteront pas longtemps...

«Il y a cette dimension humoristique mais surtout un message, auquel beaucoup de parents et de familles vont s'identifier». Alors, prêts à relever le défi avec Julien Bing ? #

Pour découvrir la vidéo, c'est ici :



Olivia, actrice d'un jour

«Olivia a joué le jeu, elle connaît son texte parfaitement, c'était une belle journée de tournage», félicite Julien Bing, qui a aussi emmené dans l'aventure Lou, fille d'amis dunkerquois. Olivia, 15 ans, vit à Givenchy-lès-la-Bassée et crève l'écran pour cette première expérience devant la caméra, suite à un casting lancé par l'Agglo. «C'est un très bon sujet, sourit-elle, on est tous touchés à mon âge, et dans notre entourage.» Comment gère-t-elle l'utilisation des écrans, notamment les réseaux sociaux ? «Au quotidien, je me pose moi-même des règles à partir d'une certaine heure pour avoir un bon sommeil.» #

Pour en savoir +

Il y a une vie sans les écrans ! Retrouvez de nombreux conseils pour les utiliser à bon escient, et notre guide pratique pour les parents, mais aussi toutes les idées de sortie et d'activités que propose notre Agglo : bethunebruay.fr/face-aux-ecrans-on-fait-comment

EN CHIFFRES

10

c'est le nombre d'écrans en moyenne par foyer



4h11



Les enfants de 6 à 17 ans passent en moyenne 4h11 par jour sur un écran, hors temps scolaire, contre 19 minutes par jour à la lecture

54 %

à 5 ans et demi, 54 % des enfants utilisent un écran (tablette, ordinateur...)

70 %

c'est le pourcentage de jeunes enfants qui utilisent des écrans avant 1 an



Nos jardins citoyens et jardins de la Paix

Depuis 2019, l'association « Art & jardins Hauts-de-France », en lien notamment avec notre Agglomération, conçoit des Jardins citoyens dans le bassin minier mais aussi des Jardins de la Paix. Les objectifs : se « mettre au vert » et concevoir ces espaces publics ensemble pour préserver la mémoire. Tour d'horizon des jardins de notre territoire.

FIERS DE
NOTRE AGGLO

Les jardins citoyens



Calonne-Ricouart

ancienne Cité Quenehem, rue du Mont Saint-Eloi



Terre, terrils et terriens

Les paysagistes ont inclus les habitants dans leur démarche artistique avec des ateliers, des échanges et des temps de chantier en commun. Un terril de métal et un chevalement de bois, s'inspirant de bâtiments présents ou disparus, ont ainsi pris forme, entre souvenirs locaux et savoir-faire du collectif.



L'aéroport – jardin d'atterrissement

Ce jardin a été conçu comme un aérodrome à insectes. Un lieu d'observation de choix pour les promeneurs, avec une vue imprenable sur le terril de Calonne-Ricouart.

Paysage d'avant

La scénographe Solène Ortoli intervient sur le site de l'ancienne cité Quenehem pour relier les deux jardins citoyens conçus par le collectif Green Resistance et l'Agence Wagon Landscaping (ci-dessus). Chaque panneau qui ponctue le tracé porte le témoignage, le souvenir des habitants de Calonne-Ricouart et des anciens résidents de la cité Quenehem.



Domostwo

En lieu et place d'anciens corons, ce jardin est un hommage aux familles, au temps passé entre la mine et la maison.

Photos : A&JHdF ©Yann MONEL

Les jardins de la Paix



à côté du groupe scolaire Marcel
Lejosne, allée de Worthing

Jardin de la Paix portugais - « Mesa »

Engagés aux côtés des Alliés, plus de 7000 soldats portugais ont été tués lors de la bataille de la Lys en avril 1918. Situé à proximité du cimetière portugais de Richebourg-L'Avoué, le jardin rend hommage aux combattants et invite à la paix par le partage et le rassemblement.

Trois jardins de la Paix sont à découvrir à Richebourg. Ils font partie du projet du « Chemin de la paix » qui, à l'horizon 2027, sera composé d'une quarantaine de jardins, le long de la ligne de front de la Première Guerre Mondiale. Ces jardins sont aménagés par des artistes originaires des nations qui ont combattu pendant la Grande Guerre.

Jardin de la Paix indien - « Hues of peace »

Conçu par le cabinet indien Newarch Landscapes LLP, ce jardin mémoriel rend hommage aux soldats indiens tombés lors de la Première Guerre mondiale. Plus de 4 000 d'entre eux ont perdu la vie lors de la bataille de Neuve-Chapelle en mars 1915.

Jardin de la Paix britannique - « No man's land » (réalisation en cours)

Il s'inspire de l'histoire de Richebourg pendant la Première Guerre mondiale et vise à mêler les paysages du Sussex et du nord de la France. En juin 1916, lors de la bataille de Boar's Head près de Richebourg, 366 soldats anglais ont perdu la vie et un millier d'autres ont été blessés. #

Le tourisme de mémoire est d'ailleurs l'un des axes prioritaires de l'Office de tourisme intercommunal. Chaque année, des commémorations à Richebourg et La Couture sont notamment organisées.



jardins citoyens
Hauts-de-France



Vermelles

6 rue Salvador Allende



Le jardin des mots

Transmettre des récits de vie dans un espace ludique, tout en améliorant la biodiversité, c'est l'objectif de ce « jardin des mots », niché entre l'école, le collège et le CCAS, et conçu par l'artiste Nicolas Triboï et les habitants de Vermelles.

19

Et bientôt...

Deux nouveaux jardins citoyens, conçus avec les habitants, verront le jour à la Gare d'eau de Guarbecque et au pied du terril d'Auchy-au-Bois.



jardins de la paix
Hauts-de-France



Le Jardin de la Paix indien a été inauguré le 5 octobre 2025.

Plus d'infos : www.artetjardins-hdf.com



Que faire de mes déchets verts cet hiver ?

La collecte des déchets verts en porte-à-porte est mise en pause pendant la période hivernale. Elle reprendra en avril 2026. En attendant le retour du printemps, deux solutions s'offrent à vous :

Le compostage

Herbe de tonte, fleurs coupées mais aussi épluchures de légumes, restes de repas, marc de café... ont toute leur place dans le composteur ! L'Agglo vous propose d'en acquérir un à tarif préférentiel (composteur de 345 litres à 17€, de 800 litres pour 30€).

Pour faire votre demande, rien de plus simple, rendez-vous sur

demarches.bethunebruay.fr

Contact : 03 21 61 50 00 ou
prevention.dechets@bethunebruay.fr

20

Le dépôt en déchetterie

Onze déchetteries sont à votre disposition sur le territoire : à Bruay-La-Buissière, Marles-les-Mines, Calonne-Ricouart, Nœux-les-Mines, Béthune, Haisnes-les-La-Bassée, Ruitz, Lillers, Saint-Venant, Isbergues et Houdain.

Outre les déchets verts, vous pouvez y déposer gratuitement encombrants, bois, ferraille, pneus, cartons, papier... Elles sont ouvertes du mardi au samedi de 9h20 à 18h, les dimanches et jours fériés (hors 25 décembre et 1er janvier) de 9h20 à 12h. Un justificatif de domicile vous sera demandé #

Plus d'infos :

bethunebruay.fr/dechetteries

Contact : service collecte au 03 21 57 08 78, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

Vous avez une question liée à l'Agglomération ?
Cette rubrique est la vôtre !



L'opération « Plantons le décor » est-elle renouvelée cette année ?



Oui ! Grâce à l'opération « Plantons le Décor », initiée par les Espaces Naturels Régionaux (structure publique régionale mobilisée notamment sur l'environnement et le cadre de vie), vous pouvez vous procurer des arbres fruitiers, des arbres et arbustes champêtres, ainsi que des bulbes et graines potagères locales à un prix avantageux. Tout le monde peut commander : particuliers, mairies, agriculteurs, écoles, associations, entreprises, commerçants... Depuis une dizaine d'années, l'Agglo distribue environ 2000 plants d'arbres et arbustes, 150 fruitiers et 50 sachets de semences par an. Commandez avec Plantons le décor, c'est l'assurance de planter des végétaux de qualité, locaux, adaptés aux conditions de sol et de climat de notre région. #

Intéressés ?

- ➡ Rendez-vous sur www.plantonsledecor.fr
- ➡ Commandez en ligne **avant le 27 décembre 2025.**
- ➡ Retirez votre commande **le 10 janvier 2026 de 9h à 12h à l'hôtel communautaire, 100 avenue de Londres à Béthune.**

Je souhaite devenir propriétaire, l'Agglo peut-elle m'aider ?

Oui ! La Communauté d'agglomération propose un dispositif d'aide à l'accession à la propriété pour accompagner les ménages dans leur projet immobilier.

Le Prêt Social Location Accession (PSLA) est un dispositif d'accession à la propriété qui permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire de leur résidence principale, à prix maîtrisé avec un statut de locataire accédant. Après une phase locative de 6 mois à 5 ans, selon le bailleur, grâce à une levée d'option, les ménages peuvent donc acheter le logement.

Qui peut en bénéficier ?

Pour être éligible, plusieurs critères doivent être respectés :

- ➡ Acheter un logement en résidence principale situé sur le territoire
- ➡ Respecter un plafond de ressources (variable selon la composition du foyer)
- ➡ Ne pas avoir été propriétaire de votre résidence principale au cours des deux dernières années
- ➡ Obtenir un prêt principal auprès d'un établissement bancaire.

Le petit + du PSLA :

- ➡ Prix de vente plafonné
- ➡ TVA réduite (5,5 %) et exonération de taxe foncière (15 ans)
- ➡ Pas d'appel de fonds pendant la construction
- ➡ Décote de 1 %/an durant la phase locative
- ➡ Clauses de sécurisation (garantie de rachat, relèvement...).

Pour en savoir plus



Toutes vos questions à :
communication@bethunebruay.fr



Les conseillers numériques

Vous n'êtes pas à l'aise devant un clavier d'ordinateur et vous souhaitez surfer en ligne de manière simple et pratique ? Les deux conseillers numériques de l'Agglo sont là pour vous accompagner, quel que soit votre niveau !
Avec un objectif : vous permettre d'acquérir une autonomie numérique.

Pour quoi ?



Prendre en main l'outil numérique
(utiliser les outils bureautiques, sécuriser mes connexions, vérifier une information...)



Accompagner votre enfant
(suivre sa scolarité avec un logiciel de vie scolaire, accéder aux services en ligne de votre commune...)



Échanger avec vos proches
(envoyer des mails, utiliser les réseaux sociaux, participer à une visioconférence...)



Utiliser les opportunités du numérique
(déposer une annonce sur un site de petites annonces, payer en ligne, créer et utiliser votre espace personnel sur les sites des grands services publics comme France connect)



Trouver un emploi ou une formation
(utiliser une plateforme de recherche d'emploi, créer mon CV et le diffuser, déposer une candidature, faire mes déclarations sur le site de France Travail...)



Découvrir les opportunités de mon territoire
(trouver un logement sur internet, accéder à l'offre locale de soins, faire mes démarches auprès des services locaux comme sur mesdemarches.bethunebruay.fr)

21

Pour qui ?

Chaque habitant de nos 100 communes, qu'il soit débutant ou plus aguerri, peut bénéficier de ce **service gratuit**.

Où ?

Les deux conseillers numériques de l'Agglo se déplacent **dans nos 100 communes**, pour vous proposer des **ateliers individuels ou collectifs** en fonction des besoins.

Contact

07 72 35 51 26 ; 06 77 01 22 01
conseillers.numeriques@bethunebruay.fr

Pour prendre rendez-vous en ligne :
demarches.bethunebruay.fr



Vous êtes commerçant, artisan, acteur du tourisme, porteur de projets...

... Un **accompagnement gratuit** vous est aussi proposé pour utiliser un ordinateur et ses fonctions, découvrir l'utilisation d'internet et du mail, créer votre fiche Google et/ou mettre à jour vos informations, créer et animer vos pages professionnelles sur les réseaux sociaux, apprendre à créer des visuels pour attirer votre audience...

Contact : Morgan Lambert, ambassadeur numérique,
06 75 80 16 14 ; morgan.lambert@bethunebruay.fr



DIMANCHE 14 DÉCEMBRE À 16H

A Christmas Carol (chants et chansons de Noël)

📍 Unité d'art sacré, église Saint-Léger de Gosnay

Ce concert est un voyage dans la magie de Noël avec un florilège musical mêlant les Noëls populaires anciens, des œuvres classiques et les traditionnelles chansons venues d'Outre-Atlantique. Les trois chanteuses sont accompagnées par la harpe, instrument indissociable de la féerie de Noël.

Dans le cadre du Festival Art Lyrique et chant choral En Voix ! Hauts-de-France.

Gratuit.

Réservations : 03 21 54 78 37 ;
culture@bethunebruay.fr



JUSQU'AU MARDI 17 DÉCEMBRE

22

Portes ouvertes au conservatoire de danse

📍 Béthune

Vous souhaitez découvrir la danse contemporaine, le jazz, la danse classique mais aussi les musiques classiques ou actuelles ? Rendez-vous au conservatoire communautaire, qui ouvre ses portes en décembre ! Ce moment de rencontre et de partage sera l'occasion pour les familles, parents et amis de la Danse, d'apprécier le travail réalisé au cours du premier trimestre par les élèves et les professeurs, mais aussi de découvrir les différentes disciplines proposées au Conservatoire.

+ Plus d'infos 03 21 53 20 65

DU 19 AU 21 DÉCEMBRE

Tournée de Noël d'Hemolia

📍 À Guarbecque, Béthune et Gosnay

Vivez la magie de Noël dans les plaines enneigées de Saxe avec un concert vivant mêlant chants sacrés et orgue, autour de Bach, Schütz et leurs prédécesseurs !

Le vendredi 19 décembre à 19h à l'église Saint Nicolas de Guarbecque

Le samedi 20 décembre à 18h à l'église Saint Vaast de Béthune

Le dimanche 21 décembre à 16h à l'église Saint Léger de Gosnay.

Gratuit.

Contact : 03 21 54 78 37 ;
culture@bethunebruay.fr

+ Plus d'infos bethunebruay.fr

AGENDA

ZOOM



DU 21 AU 30 JANVIER

Boule de neige, par la Comédie de Béthune

📍 En itinérance dans les communes partenaires

Le jour de la rentrée, un acte grave est commis à l'encontre d'une élève de sixième. L'enfant suspecté risque le conseil de discipline et l'exclusion définitive du collège... Mais que s'est-il vraiment passé ? Difficile à dire, puisque les professeurs, les parents d'élèves et les enfants ont tous un regard différent sur la question. Durant les trois actes, la vérité ne cesse de se recomposer au gré des interprétations de chacun.

Boule de neige parvient à aborder avec simplicité des thématiques profondes, sociales et éthiques, touchant au cœur du vécu des enfants et adolescents.

Mercredi 21 janvier à Beuvry, salle des fêtes Jean-Marie Leclercq à 19h.

Vendredi 23 janvier à Labourse, salle des fêtes à 18h30.

Samedi 24 janvier à Neuve-Chapelle, salle communale à 19h.

Mercredi 28 janvier à Annequin, salle J-C Lutrat à 18h30.

Jeudi 29 janvier à Lillers, au Palace à 19h30.

À partir de 10 ans. Tarif : 5€

Contact : 03 21 63 29 19

billetterie@comediedebethune.org

+ Plus d'infos comediedebethune.org



Retrouvez l'agenda complet
sur notre site internet : bethunebruay.fr

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

Noël à Loisinord

📍 Loisinord, avenue du Lac Nœux-les-Mines

Venez fêter Noël à Loisinord et assister à la descente du père Noël !

Gratuit.

+ Plus d'infos 03 21 26 84 84 ;
loisinord@bethunebruay.fr

DIMANCHE 4 JANVIER

Entrée gratuite à Labanque

📍 Labanque, 44 Place Georges Clémenceau, Béthune

Comme chaque premier dimanche du mois, profitez d'une visite gratuite des expositions. C'est aussi le dernier jour pour (re)voir Chroniques de Visual System et Intérieurs d'Ambroise&Victor !

Gratuit.

Contact : 03 21 63 04 70 ;
contact.labanque@bethunebruay.fr

+ Plus d'infos bethunebruay.fr

DU 21 AU 25 JANVIER 2026

Nuits de la lecture

📍 Dans les médiathèques du territoire

Les Nuits de la lecture, organisées par le Centre National du Livre, célèbrent leur 10^e édition sur le thème « Villes et campagnes ». À cette occasion, de nombreuses animations sont organisées dans les médiathèques de notre territoire.

+ Plus d'infos bethunebruay.fr



Les tribunes libres sont rédigées par les groupes d'élus qui font partie du Conseil communautaire. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Conformément au règlement intérieur, les textes sont publiés tels qu'ils nous sont envoyés. Ils sont limités à 1 500 caractères espaces compris. Les signataires de ces tribunes libres sont entièrement responsables de leur contenu.

PACTES - Proximité, Action, Cohésion, Territoire, Engagement, Solidarité

L'investissement de l'Agglo dans la lutte contre les inondations

Suite aux inondations qu'a connues le Pas-de-Calais entre octobre 2023 et mars 2024, l'État a choisi d'utiliser le territoire départemental comme un laboratoire, un lieu d'expérimentation pour faire face aux crises et aux intempéries et pour repenser notre manière de vivre. La réalisation d'un plan de résilience « inondations » a été engagée sous la forme d'une démarche collaborative à laquelle l'Agglomération participe.

L'engagement qu'elle a pris au titre de sa compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) fait de notre Agglo l'une des intercommunalités les plus en pointe sur cette question. Depuis 4 ans ont déjà été réalisées un certain nombre d'opérations de lutte contre les inondations nécessaires à la protection des personnes et des biens exposés.

Dans le cadre du projet de territoire adopté en 2022, un investissement de 100 millions d'euros a été prévu jusqu'en 2032 – soit 10 millions par an – pour la restauration et l'entretien des cours d'eau, la lutte contre les inondations par ruissellement, les opérations reprises au PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) et le fonctionnement de la régie.

Forte de ces actions volontaristes en faveur d'une vision stratégique de l'adaptation au changement climatique, la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay est maintenant repérée comme exemplaire, à l'échelle nationale, en matière de lutte contre les inondations. #

Le groupe majoritaire PACTES

Ruralité, Solidarité, Proximité

Bilan du groupe Ruralité Solidarité Proximité et perspectives.

L'action du groupe RSP est résumée dans le projet qu'il a porté depuis 6 ans. À quelques mois de la fin du mandat, il a dressé un bilan de son action aux cotés de la majorité qui sera prochainement diffusé.

L'utilité du groupe s'est confirmée au fil de ses réunions régulières. Au-delà de la préparation des conseils et des communications officielles, il constitue un espace d'échange et de débat dans lequel la parole circule librement.

Bien que tous ses objectifs n'aient pas été atteints, les élus du groupe considèrent que le choix de rejoindre la gouvernance du Président Gacquerre a fait progresser la prise en compte de la ruralité et de ses spécificités. Ils expriment également une volonté de

s'adresser plus largement à la composante rurale et d'accroître la représentation et donc le poids de cette cause au sein de l'exécutif. Plusieurs pistes de travail sont d'ores et déjà évoquées dans la perspective du prochain projet qui devra s'appuyer sur une organisation territorialisée garante d'une meilleure visibilité pour les administrés et d'un accompagnement renforcé des communes dans l'exercice des missions au quotidien.

Soucieux d'associer l'ensemble des composantes de la ruralité, les élus du groupe RSP proposeront à l'ensemble des communes rurales, qu'elles soient adhérentes ou non, de s'associer à la construction du projet ruralité 2026-2032 dans le cadre d'ateliers à venir. #

Contact : ruralite.proximite@gmail.com

Le groupe Ruralité, Solidarité, Proximité

La Gauche citoyenne

Le groupe La Gauche citoyenne n'a pas rendu de tribune pour ce numéro.

Venez fêter

NOËL

21 décembre 2025

à partir de 16h30

STADE DE GLISSE
LOISINORD
Noeux-les-Mines



17h : Spectacle de Noël
« Où est passé le Père Noël ? »
avec la compagnie Mozaïk

GRATUIT

18h : Descente du Père Noël
aux flambeaux

Crêperie - Chocolat chaud

Le stade de glisse sera ouvert au public à partir de 10h.

Contact : 03 21 26 84 84
ou loisinord@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr



L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane